

Organisme producteur : Insee

Présentation synthétique

Les indices et index relatifs au transport routier, les frais divers, l'aménagement paysager, l'ingénierie et le marquage au sol routier sont des indices de coût des différentes activités du secteur de la construction, principalement utilisés aux fins d'indexation de contrats. Jusqu'au mois de janvier 2014 portant sur la diffusion des index d'octobre 2013, [ces index](#) étaient publiés et calculés par le Service de l'économie, de l'évaluation, et de l'intégration du développement durable du Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie. Le décret n°2014-114 du 7 février 2014 relatif à l'indice national du bâtiment tous corps d'état et la circulaire du 21 février du Ministère de l'économie et des finances NOR EFIS 1404646 C en ont transféré la maîtrise d'ouvrage à l'Insee. À compter du mois de février 2014 relatif à la diffusion des indices et index de novembre 2013, la méthodologie générale, les pondérations et la période de référence ont été conservés, mais les indices élémentaires ont tous été choisis parmi les indices élaborés par la statistique publique pour les calculs en évolution. Ces indices et index sont utilisés dans le calcul des index BT et TP, mais ils peuvent être utilisés individuellement ou associés entre eux.

Objectifs

Ces indices permettent aux entreprises et collectivités locales d'indexer des contrats.

Les entreprises et les collectivités locales peuvent utiliser ces indices officiels pour les marchés d'aménagement paysager (espaces verts), de marquage au sol routier, de transport routier de personnel et de matériel (transport routier), de frais divers couvrant un cadre responsable d'un chantier de construction ou d'aménagement paysager (frais divers), de coût du travail d'un ingénieur sur un chantier, y compris frais divers (ingénierie). Les indices Fourniture de végétaux (FV) et Fourniture de graines (FG) sont utilisés pour le calcul des indices de travaux d'aménagements paysagers (espaces verts). Ils peuvent aussi être employés directement, en association avec d'autres éléments, dans les formules de révisions de prix. Le [fascicule 35](#) (fichier pdf) du cahier des clauses techniques et générales des marchés publics de travaux, relatif aux « aménagements paysagers, aires de sports et de loisirs de plein air », précise les définitions et les recommandations d'emploi de ces indices liés à l'aménagement paysagers. Ces « indices » ou « index » sont constitués comme des formules paramétriques d'évolutions de coûts des différents intrants, comme il est préconisé dans [le guide « Le prix dans les marchés publics »](#) (fichier pdf) publié par la direction des affaires juridiques du Ministère de l'économie et des finances en avril 2013 (version 1.1). Toutefois, d'autres formules paramétriques plus adaptées sont loïsibles, tout comme l'usage des postes « frais divers » et « transport » publiés parmi les « index divers de la construction ».

Champ couvert et liste des index et index calculés

Nous listons ci-après les index et indices divers dans la construction par code d'activité en [NAF 2008](#) et [CPF 2008](#) de façon à faciliter le choix du bon index, grâce aux notes de lecture de la nomenclature accessible sur le site de l'Insee :

Liste des autres indices et index

NAF / CPE, rév. 2 de 2008	Index divers de la construction	
01.19	FG	Fournitures de graines
01.30	FV	Fournitures de végétaux
42.11.20	PMR	Produits de Marquage Routier
49.3	TR	Transports routiers
71.1	ING	Ingénierie
81.3	EV1	Travaux de végétalisation
	EV2	Application de produits phytosanitaires
	EV3	Travaux de création d'espaces verts
	EV4	Travaux d'entretien d'espaces verts
	FD	Frais divers

Caractéristiques techniques

Méthodologie

Les autres indices et index sont des indices de coûts des différentes activités du secteur de la construction et de l'aménagement paysager, appréhendés à partir de 6 postes dans une démarche de comptabilité analytique : « coût du travail » jadis appelé « salaires et charges », « matériaux », « matériel », « énergie », « transport », « frais divers », analogue à l'approche « *KLEMST* » des économistes de la productivité (*K* = *capital* pour « matériel », *L* = *labour* pour « travail », *E* = *energy* pour « énergie », *M* = *materials* pour « matériaux », *S* = *services* pour « frais divers », *T* = *transport* pour « transport »).

La correspondance entre les postes des index et les comptes du plan comptable général est la suivante, sachant que la sous-traitance est retirée de la production, que le poste « frais divers » est plafonné et que seuls les coûts rattachables à un chantier sont censés être pris en compte :

Postes	Comptabilité générale d'entreprises	
K Capital	605	Achat de matériel, équipements et travaux
	606 \ 6061	Achats non stockés (petit matériel)
	612 \ partiel	Crédit-bail hors matériel de transport
	6131 \ partiel	Location mobilière hors matériel de transport
	615 \ partiel	Entretien et réparations hors matériel de transport
	68 \ partiel	Dotations aux amortissements immobilisations mobilières hors matériel de transport
L Travail	604	Achats d'études et prestations de services
	621	Personnel extérieur à l'entreprise
	6311	Taxes sur les salaires
	64	Charges de personnel
E Énergie	60221 \ partiel	Combustibles hors carburants
	6061	Fournitures non stockables (eau, énergie, électricité)
M Matériaux	601	Achats stockés
	602 \ 60221	Autres approvisionnements

	609	Rabais, remises et ristournes sur achats
S Services (frais divers)	61	Services extérieurs moins 611 « sous-traitance générale », moins 612 « crédit-bail », moins 6131 « Location mobilière », moins 615 « entretien et réparations », moins 6163 « assurance transport »
	622	Rémunération d'intermédiaires et honoraires
	623	Publicité, relations publiques
	625	Déplacements, missions et réceptions
	626	Frais postaux et télécommunications
	68 \ partiel	Dotations aux amortissements immobilisations immobilières
	T Transport	60221 \ partiel
Part du 612		Crédit-bail sur matériel de transport
Part du 6135		Frais de location de camion sans conducteurs
Part du 6155		Entretien réparation du matériel de transport
6163		Assurance transport
624		Transport collectif de biens et transport collectif de personnel
68 \ partiel		Dotation aux amortissements du matériel de transport

Chaque poste est constitué d'indices élémentaires, dorénavant tous issus de la statistique publique. Les pondérations des postes et des indices élémentaires composant les postes sont fixes pendant la durée de la base.

Agrégation et référence

Les postes sont calculés selon une technique d'agrégation-chaînage de Lowe : le niveau d'indice du poste du mois précédent est multiplié par la moyenne pondérée des évolutions de prix des indices élémentaires composant le poste. Quoique la structure et la pondération des autres indices et index aient été périodiquement revue, les périodes de référence sont restées inchangées.

Pondérations

Les pondérations actuelles sont issues de travaux menés par le commissariat général au développement durable du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie. L'[Enquête Structurelle Annuelle](#) de la construction et des services, jointe aux données fiscales transmises à l'Insee, sera à l'origine des pondérations des postes et des indices élémentaires.

Pondération des autres indices et index par postes

Pondérations (en %)

Index		Postes						Total
		Coût du travail	Matériel	Transport	Énergie	Frais Divers	Matériaux	
ING	Ingénierie	70,0	15,9			14,1		100,0
FD	Frais divers	5,0	26,0	27,0		26,0	16,0	100,0
TR	Transports routiers	40,0	40,0		20,0			100,0
PMR	Produits de Marquage Routier	20,0					80,0	100,0

EV1	Travaux de végétalisation	40,0	20,0		5,0		35,0	100,0
EV2	Application de produits phytosanitaires	40,0	20,0		5,0		35,0	100,0
EV3	Travaux de création d'espaces verts	55,0	18,0		6,0		21,0	100,0
EV4	Travaux d'entretien d'espaces verts	75,0	15,0		10,0			100,0
FG	Fournitures de graines						100,0	100,0
FV	Fournitures de végétaux						100,0	100,0

Composition des indices et index divers

1. Espaces Verts « EV »

Ces index sont mensuels.

- EV1 : Travaux de végétalisation
Les matériaux sont constitués par la « fourniture de graines », le matériel par le « matériel agricole » (10%) et les « véhicules utilitaires » (10%), tandis que le gazole est la source d'énergie.
- EV2 : Application de produits phytosanitaires
Les matériaux sont constitués par les « produits agrochimiques pour l'agriculture », le matériel par les « véhicules automobiles » (10%) et le « matériel agricole » (10%). Le gazole est la source d'énergie.
- EV3 : Travaux de création d'espaces verts
Les matériaux sont constitués par la « fourniture de végétaux » (18%) et la « fourniture de graines » (3%). Le matériel est composé par le « matériel agricole » (9%) et les « véhicules automobiles » (9%). Le gazole est la source d'énergie.
- EV4 : Travaux d'entretien d'espaces verts
Le matériel est composé par le « matériel agricole ». Le supercarburant sans plomb, indice d'octane 98, est la source d'énergie.

2. Transport « TR »

L'évolution du coût des transports routiers est suivie à l'aide de l'indice « TR ».

Cet indice a été élaborée par le Commissariat général au développement durable en concertation avec les représentants des professionnels du secteur du Bâtiment et des Travaux Publics, à partir d'une formule paramétrique.

Le matériel est composé par les « véhicules utilitaires » (35%) et les pneus (5%). Le gazole routier forme la source d'énergie.

3. Frais divers « FD »

Ce poste a été défini afin de représenter forfaitairement les frais divers de gestion d'une entreprise de Bâtiment ou de Travaux Publics.

Les matériaux sont composés par la « papeterie ». Le matériel est composé par le « coût de la construction » (21%) et la bureautique (5%). Le transport est composé par les services de transport (14%) et les véhicules (13%). Les frais divers sont composés par les frais de communication (21%) et les frais de restauration (5%).

4. Ingénierie « ING »

L'index Ingénierie est calculé mensuellement.

Le matériel est composé par le « coût de la construction » (3%) et le MIG EBIQ - Énergie, biens intermédiaires et biens d'investissements (12,9%). Les frais divers sont composés par l'indice de prix à la consommation « Transports, communications et hôtellerie ».

5. Produits de Marquage Routier « PMR »

Les emballages métalliques rentrent à hauteur de 10 points dans le poste « matériaux », composé de beaucoup d'indices élémentaires.

6. Fournitures de Graines « FG »

Cet indice est calculé à partir des informations fournies trimestriellement par le Groupement National Interprofessionnel des Semences et plants.

Il représente la variation des prix d'un échantillon de graines comportant le ray grass anglais, la fétuque rouge, le pâturin des prés, la fléole des prés et la fétuque élevée.

7. Fournitures de végétaux « FV »

Cet indice est calculé annuellement.

Il représente la variation des prix d'un échantillon d'arbres gros sujets, d'arbres d'alignement, arbustes persistants, arbustes caducs, et de conifères.

Sources d'information

Le poste « salaires et charges » est constitué de l'indice du coût horaire du travail dans le secteur correspondant, avec un décalage de 3 mois.

Les indices élémentaires des autres postes sont essentiellement constitués des indices de prix de production, particulièrement de la [production de l'industrie française pour le marché français \(base 2010\) - Prix de marché \(indexation de contrats\)](#).

Les autres indices sont tous issus de la statistique publique.

Unité statistique enquêtée

Les autres indices et index ne donnent pas lieu à une enquête nouvelle, mais utilisent les statistiques publiques existantes, notamment le dispositif [OPISE](#), pour constituer les indices élémentaires.

Conceptuellement, l'unité observée sur ses coûts est une branche ou sous-branche d'activité des entreprises françaises de construction.

Périodicité de l'opération

Mensuelle.

Diffusion

Les index divers de la construction sont diffusés trois mois après le mois sous revue, sur le site de la [BDM](#).

Ils sont aussi publiés au Journal Officiel.

Historique

- [Indice « PsdA - Produits et services divers » remplacé par : Transports \(TR\), Frais divers \(FD\) et Énergie.](#)
- [Circulaire du 29/02/08 au sujet de la création des indices Espaces Verts.](#)